

SILS 01 TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2020

PARTICULIERS RESIDENTS DANS L'AIN

Interprétation tous types, Face à face (médecin, administrations (caf, sécurité sociale...), réunion école, rencontre professeurs, hôpital, notaire, avocat, police...	Interprétation de conférence (cérémonies, grande réunion, AG, formation, visite musée, sorties culturelles ...)	Temps d'accueil Bureau Max 30 mn Régler des factures, prendre rendez-vous, aide à la compréhension ou à la rédaction d'un courrier	Rendez-vous au bureau sur place ou à distance (visio) Interprétation téléphonique, traduction de documents, aide au remplissage de documents administratifs...
55€/h	70€/h/interprète	Gratuit 1/2h	27.5€/30mn
<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} heure due dans sa totalité - Au-delà d'une heure, facturation à la 1/2heure. Toute 1/2heure commencée est due - Annulation 2 jours avant la date du rendez-vous sinon facturation 1h minimum selon demande - Majoration 50% entre 6h - 8h et 18h - 20h ainsi que samedis - Majoration 100% entre 20h et 6h ainsi que dimanche et jours fériés 	<ul style="list-style-type: none"> - Devis obligatoire à retourner signé avec « bon pour accord » avant la date indiquée sur le dit devis. - Le nombre d'interprète nécessaire est évalué par l'équipe du SILS01 en fonction de la forme et du contenu de la conférence. - 1^{ère} heure due dans sa totalité - Au-delà d'une heure, facturation à la 1/2heure. Toute 1/2heure commencée est due. - Annulation 2 jours avant la date du rendez-vous sinon facturation 1h min - Majoration 50% entre 6h - 8h et 18h - 20h ainsi que samedis - Majoration 100% entre 20h et 6h ainsi que dimanche et jours fériés - Temps de préparation 10€/h 	<ul style="list-style-type: none"> - Planning des temps d'accueil est affiché sur la porte du SILS01 et envoyé par mail, ou sms ou courrier sur demande ou consultable sur la page Facebook - en cas d'une grande affluence, les entretiens seront de 15mn maximum et il sera possible que nous ne puissions pas traiter toutes les demandes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendez-vous est convenu à l'avance pour un créneau de maximum 1h - Annulation 2 jours avant la date du rendez-vous sinon facturation de 30mn minimum

- **Frais administratifs 10€/interprète** si le SIL01 doit faire appel à des interprètes extérieur pour compléter son équipe
- **Demande à faire prioritairement par mail au sils@afis01.fr en précisant la date, le lieu, les horaires, le motif, personne en présence**

Information importante : Le Conseil Départemental de l'Ain finance le SILS01 et nous permet de vous proposer des tarifs inférieurs au prix normal.